

ENQUÊTES de RÉGIONS



ENQUÊTES DE RÉGIONS

VENDREDI 25 JANVIER À 23H10 SUR FRANCE 3 PROVENCE-ALPES & CÔTE D'AZUR

Contact presse :

Bérénice BURY - 04 91 23 45 87 - berenice.bury@francetv.fr

Le magazine d'enquête
des rédactions :
une fois par mois,
enquêtes, grands
reportages,
révélations...
60 minutes pour un
autre éclairage sur l'info.

Présenté par
Hélène Maman

Pour recevoir
France 3 Provence-Alpes

ADSL
ORANGE & SFR # 323
FREE & ALICE # 323
BOUYGUES # 492
BBOX (BOUYGUES) # 192
DARTY # 302

SATELLITE
CANALSAT # 372
TNT SAT # 310
FRANSAT # 311

NUMERICABLE
400

Pour recevoir
France 3 Côte d'Azur

ADSL
ORANGE & SFR # 311
FREE & ALICE # 310
BOUYGUES # 480
BBOX (BOUYGUES) # 180
DARTY # 303

SATELLITE
CANALSAT # 360
TNT SAT # 314
FRANSAT # 315

NUMERICABLE
400

Réseau islamiste : contre toute croyance

Un reportage de 26' de Nathalie Layani - Arnaud Decaze. Montage : Philippe Hervé

Ils s'appelaient Jérémie ou Yann, mais ont décidé un jour de devenir "Hanass" ou "Idriss"... Des jeunes cannois, pour la plupart convertis à l'islam, arrêtés en octobre dernier et présentés par la justice comme "le groupe terroriste le plus dangereux" depuis 1996.

Plus de trois mois après ce coup de filet anti-terroriste qui a défrayé la chronique, nous avons voulu comprendre le parcours de ces jeunes, accusés pour les uns d'avoir participé à l'attentat de Sarcelles qui avait visé une épicerie juive, pour les autres de préparer d'autres attaques en France.

Pour la plupart, ils n'ont pas grandi dans des quartiers difficiles.

Pour la plupart, ils ne sont pas passés par la case prison.

Et pourtant, contre toute attente, ils sont désormais sous le coup d'une procédure judiciaire d'exception, réservée aux affaires de terrorisme.

Témoignage de leurs proches, derniers éléments de l'enquête, analyse de spécialistes du terrorisme : voici le parcours de trois d'entre eux, de leur conversion à leur activisme sur le terrain, en passant par leur radicalisation sur Internet.

Avoirs criminels : la guerre est déclarée

Un reportage de 26' de Olivier Orsini - Yannick Fournigault - Eric El Koubi. Montage : Laurence Buyse

La chasse aux avoirs criminels est devenue l'une des priorités de l'Etat.

Sa parade : déposséder les voyous de leur patrimoine. Pour cela, un arsenal législatif terriblement efficace a été mis en place : la loi Warsman du 9 juillet 2010. Désormais, tous les types de biens peuvent être saisis. Ils peuvent même être vendus avant jugement. Tout est saisissable et tout le monde est concerné : du grand trafiquant au petit fraudeur fiscal.

Les enquêtes sont confiées à des services spécialisés : les GIR, Groupes d'Intervention Régionaux, qui regroupent policiers, gendarmes, douaniers mais aussi inspecteurs des impôts.

Nous avons suivi le GIR Paca dans ses enquêtes, avec à la clef des saisies impressionnantes : yachts, voitures de luxe, appartements... La croissance des saisies est exponentielle. En Paca, depuis l'entrée en application de la nouvelle loi, les saisies du GIR se sont multipliées, passant de 4 millions d'euros en 2011 à 12 millions en 2012.

Les saisies, si elles sont confirmées par une décision de justice dite "de confiscation" sont directement affectées au budget de l'Etat. Un plus, donc, pour les finances publiques en cette période de crise et un bon moyen pour lutter contre la criminalité organisée.



Twitter



Facebook



Dailymotion

